

Responsable: Nadine Weber
Ligne directe: 044 436 85 59
E-mail: nadine.weber@in-globo.ch

Aux assurés et bénéficiaires de rentes
de l'œuvre de prévoyance SCUDO

Schlieren, janvier 2018

Actualités concernant notre caisse de pension

Chères assurées, chers assurés, chers bénéficiaires de rentes,

Les placements de la fortune de PRÉVOYANCE in globo^M (PIG) ont connu une évolution très réjouissante en 2017. Ainsi, le rendement global provisoire s'élevait à 8.2% au 30 novembre 2017. Il faut toutefois noter que les marchés des capitaux demeurent très volatiles et qu'une détérioration du résultat des placements ne peut pas être exclue. Le rendement moyen escompté sur la base de notre stratégie de placement avoisine 2.3%. Il est sensiblement inférieur à la performance atteinte en 2017.

Le 24 septembre 2017, le peuple suisse a rejeté la réforme «Prévoyance vieillesse 2020». Indépendamment de cette réforme, les commissions de prévoyance et le conseil de fondation de la PIG traitent les défis liés aux taux d'intérêt bas persistants et à l'augmentation permanente de l'espérance de vie dans le but de garantir la stabilité financière de la PIG également dans les années à venir. Dans un premier temps, le conseil de fondation a décidé, dans la clôture de l'exercice 2016, de rémunérer plus prudemment les engagements de prévoyance de la PIG à un taux d'intérêt technique légèrement inférieur de 2.0% (2015 = 2.5%). Dans un deuxième temps, les taux de conversion seront abaissés à partir du 1^{er} janvier 2019. Nous vous avons déjà informés à ce sujet dans notre lettre de septembre 2017. Cette mesure entraîne une réduction des futures rentes de vieillesse. Toutefois, grâce à un apport crédité sur votre avoir de vieillesse personnel au 1^{er} janvier 2019, la réduction de la rente de vieillesse sera moins élevée. Important: les rentes en cours ne subissent aucun changement!

Nous vous informons ci-après sur les principales évolutions au sein de la PIG.

Œuvre de prévoyance TRAVEL

Le groupe Hotelplan a été affilié à la nouvelle œuvre de prévoyance TRAVEL au 1^{er} janvier 2017. Quelque 1 100 assurés actifs et 40 bénéficiaires de rentes ont ainsi intégré la PIG.

Stratégie de placement

En 2017, le conseil de fondation a passé au crible la stratégie de placement en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2015. L'analyse effectuée par des spécialistes externes a démontré que, consécutivement aux changements intervenus sur les marchés des capitaux, la stratégie devait être adaptée. Le règlement de placement valable à partir du 1^{er} janvier 2018, qui contient la stratégie de placement, est disponible sur le site Internet de la PIG à la rubrique «Downloads» - «Règlements».

Taux d'intérêt à partir du 1^{er} janvier 2018

Lors de sa réunion du 6 décembre 2017, la commission de prévoyance a décidé de rémunérer les capitaux de prévoyance des assurés actifs à respectivement 2.5% en 2018, ce qui est supérieur de 1.5 points de pourcentage au taux d'intérêt minimal de 1.0% fixé par le Conseil fédéral. Une rémunération aussi généreuse est possible grâce aux fonds libres actuellement disponibles dans l'œuvre de prévoyance. En parallèle, ces fonds libres doivent contribuer à soulager l'abaissement prévu des rentes de vieillesse consécutivement aux taux de conversion plus bas.

Adaptations des rentes au 1^{er} janvier 2018

Sur la base de l'article 20 du règlement de prévoyance, le conseil de fondation décide chaque année d'une éventuelle adaptation des rentes en cours à l'évolution des prix. Lors de sa réunion du 6 décembre 2017, le conseil de fondation a décidé de renoncer à une adaptation des rentes pour les raisons suivantes:

- Les bénéficiaires de rentes actuels ont, par comparaison avec les assurés actifs actuels, pris leur retraite avec des taux de conversion plus hauts. Ils profitent par conséquent d'une rémunération technique plus élevée que les assurés actifs actuels. La commission de prévoyance évaluera tout d'abord d'éventuelles mesures de compensation pour les assurés actifs avant d'adapter les rentes. En outre, il faut noter que, à partir de 2019, les taux de conversion réglementaires seront progressivement abaissés
- Le pouvoir d'achat est stable depuis plusieurs années. L'évolution de l'indice des prix à la consommation a même affiché une baisse au cours des sept dernières années.
- Le Conseil fédéral renonce aussi à une adaptation des rentes minimales de risque LPP au 1^{er} janvier 2018.

Collectivisation des immeubles

Le conseil de fondation a décidé de transférer les biens immobiliers dans la nouvelle Fondation de placement de la CPM Immobilier au 1^{er} janvier 2017. En contrepartie, nous avons obtenu des droits à l'égard de cette fondation de placement. La PIG participe par conséquent à un portefeuille de biens immobiliers largement diversifié de quelque CHF 5.5 milliards.

Vente du groupe OWiba

Les entreprises iba AG, Office World AG et Tramondi Büro AG vendues par la Migros au groupe autrichien MTH Retail Group (MTH) restent affiliées auprès de la PIG jusqu'au 31 décembre 2018. Au 1^{er} janvier 2019, elles seront transférées dans une institution de prévoyance encore à définir.

Les informations et documents importants tels que règlements et formulaires sont publiés sur le site Internet www.in-globo.ch. Jetez-y un coup d'œil!

D'autres informations sur l'évolution de la PIG durant l'année écoulée vous seront communiquées dans le rapport succinct 2017 que nous vous ferons parvenir en mai 2018.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2018 qui vient de commencer et vous prions d'agréer, chères assurées, chers assurés, chers bénéficiaires de rentes, nos salutations les meilleures.

PRÉVOYANCE in globo^M


Hermann Dörig
Directeur



Katharina Zimmermann
Responsable d'équipe